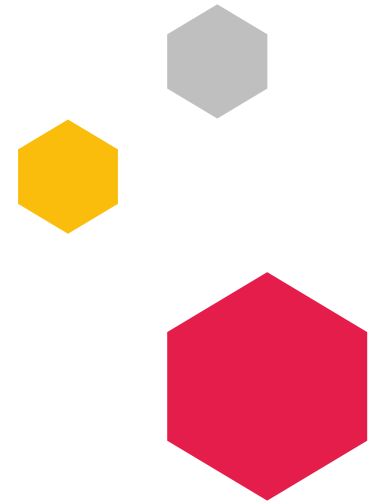


L'accompagnement social d'ActionLogement 




**PRÉSENTATION SERVICE ASS -
AFFIL
DU 13/10/20**





EN SYNTHÈSE : SERVICE CIL-PASS ASSISTANCE® ACCOMPAGNEMENT SOCIAL DES SALARIÉS EN DIFFICULTÉ



CONDITIONS

- **Salariés ou demandeurs d'emploi (- 12 mois)**
 - des entreprises du secteur privé de + de 10 salariés
 - des entreprises du secteur agricole de + de 50 salariés
- **Hébergé / Sans domicile / Locataire Accédant à la propriété / Propriétaire**

- **Être en difficulté dans son parcours résidentiel suite à un événement indépendant de la volonté du salarié:**

TRAVAIL	Perte d'emploi totale ou partielle/ Modification des conditions de travail / Alternance périodes de chômage et emplois précaires
FAMILLE	Séparation / Divorce / Décès
LOGEMENT	Perte de logement / Expulsion / Reprise bailleur / Sinistre dans le logement / Augmentation des charges
SANTÉ	Maladie / Handicap

Un accompagnement sur-mesure, gratuit et confidentiel, grâce à l'expertise de nos conseillers(ères) sociaux

Accueil > Écoute > Diagnostic > Préconisations > Engagement mutuel > Recherche et mise en œuvre de solutions

ACCOMPAGNEMENT ACTION LOGEMENT

et / ou

ORIENTATIONS VERS NOS PARTENAIRES

Accompagnement administratif et budgétaire
(ouverture des droits)

Aides financières sous forme de subventions, d'avances ou de prêts

Recherche de logement (temporaire et / ou durable)

Restructuration de dette*

Accompagnement social lié au logement

Structures spécialisées

ADIL

Partenaires bailleurs

...

*Les services complémentaires de conseil et intermédiation en financement immobilier sont proposés par les sociétés membres d'Action Logement ou leurs partenaires enregistrés à l'ORIAS (www.orias.fr).

SOLUTIONS ACTION LOGEMENT



La prestation



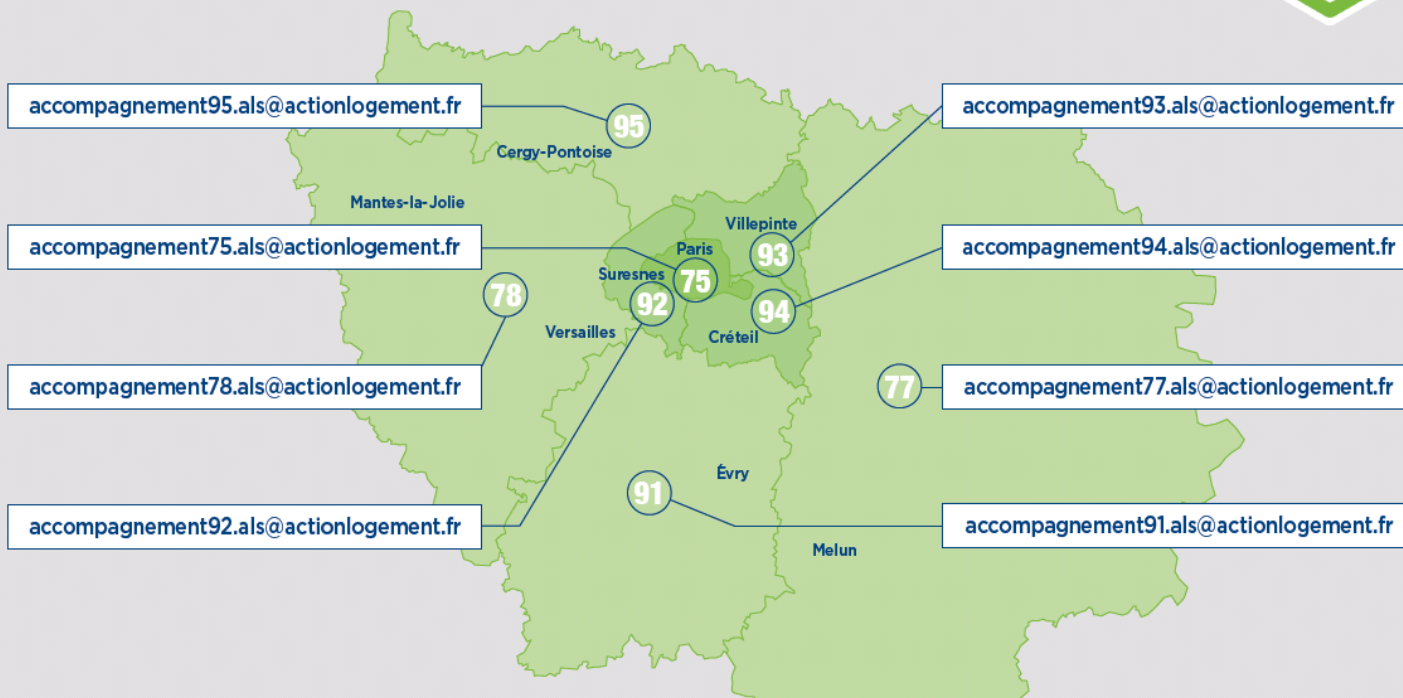
L'ORGANISATION TERRITORIALE:





UN CONTACT SUR CHAQUE DÉPARTEMENT

CONTACTS EXCLUSIFS POUR NOS PARTENAIRES BAILLEURS



CONTACT POUR VOS LOCATAIRES

www.actionlogement.fr/le-cil-pass-assistancer-0



LES DISPOSITIFS D'ACTION LOGEMENT

Des aides dédiées à l'accès et au maintien dans le logement
dans le cadre d'un accompagnement social

3 prêts

Pour prendre en charge les
frais liés au logement
principal
locataire /propriétaire

Pour racheter un prêt
immobilier

5 subventions

Pour prendre en charge :

- les frais liés au logement principal
locataire /propriétaire
- les frais liés à l'accès au logement principal
locataire
- Les dépenses liées à l'accès un hébergement ou logement d'urgence

La décision appartient à Action Logement Services (conseillers sociaux)
après analyse de la situation

MERCI DE VOTRE ATTENTION



www.actionlogement.fr  [@Services_AL](https://twitter.com/Services_AL)

*AIDE MOBILI-JEUNE®, AIDE MOBILI-PASS®, AVANCE LOCA-PASS®, CIL-PASS ASSISTANCE®,
GARANTIE LOCA-PASS®, Visale sont des marques déposées pour le compte d'Action Logement.*

ActionLogement 